

TKL
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2017- 577 du 13 décembre 2017
portant nomination de magistrats dans les
juridictions.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la loi organique n°94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil supérieur de la Magistrature ;
vu la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2016-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
vu l'avis du Conseil supérieur de la Magistrature émis en sa session du 20 juin 2017 ;
sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 décembre 2017,

DÉCRÈTE :

Article premier

Les magistrats dont les noms suivent sont nommés dans les tribunaux, aux postes ci-après :

- Tribunal de première instance de deuxième classe de Lokossa

Juge du 2^{ème} cabinet d'instruction : Monsieur Mohamed Saliou OBONOU ;

Juge du 3^{ème} cabinet d'instruction : Monsieur Bienvenu SOHOU ;

- Tribunal de première instance de deuxième classe de Natitingou
Procureur de la République : Monsieur Kokou Agbézoungué Bernadin HOUNYOMI ;
- Tribunal de Commerce de Cotonou

Président : Monsieur Kokou Lanan William Karmen KODJO-KPAKPASSOU ;

Juge au tribunal :

- Madame Sèmèdé Christelle Cédrine ADONON ;
- Monsieur Romain KOFFI.

Article 2

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 13 decembre 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation,

Joseph DJOGBENOU